

## PROFESSION DE FOI

Le 31 juillet dernier, devant l'Assemblée Nationale, le 1<sup>er</sup> ministre déclarait : « *Nous ne ralentirons pas, nous ne lâcherons rien, nous irons jusqu'au bout de notre projet.* » Cette politique d'austérité, nous la subissons directement : gel de la valeur du point d'indice, remise en cause des régimes spécifiques des retraites, augmentation de 1,7 point de la CSG, rétablissement du jour de carence, suppression de milliers de postes aux concours. Dans l'enseignement secondaire, le nombre de postes ouverts aux concours externes a été diminué de 35 % en 2018 alors même que les effectifs qui y sont scolarisés augmentaient de 26 034 élèves.

Pour réaliser des économies au détriment des salariés, avec la réforme *Cap 22*, il s'attaque aux garanties collectives nationales auxquelles il prétend substituer des contrats, moins protecteurs, imposés localement en vertu du principe de l'inversion de la hiérarchie des normes. Dans le secteur privé, cela prend la forme de la « *loi travail* » imposée par la voie des ordonnances.

La réforme PPCR de la carrière et de l'évaluation s'en inspire en conditionnant la carrière, les promotions, et donc la rémunération à la réalisation d'objectifs définis discrétionnairement par les hiérarchies locales, au nom de l'autonomie des établissements et de l'individualisation des parcours professionnels.

La réforme territoriale qui prévoit la fusion des académies risque de renforcer encore cette autonomie en substituant aux droits nationaux des obligations définies au sein de chaque établissement. Force Ouvrière combat cette vision purement financière de l'Education nationale. Les services publics ne doivent pas être soumis à la loi du profit mais à celle de l'intérêt général. Avec Force Ouvrière, refusons la destruction programmée du statut général et des statuts particuliers. Avec Force Ouvrière défendons l'Ecole de la République.

### Nous voulons que l'Education reste nationale et que nos droits restent nationaux

Le ministère comme les rectorats comptent utiliser les Conseils d'Administration pour mettre en pratique leurs orientations. Les CA se prononçaient déjà sur la répartition de la DHG, sur les expérimentations dérogeant à la réglementation (article L401-1 du code de l'Education), sur l'attribution des IMP... Désormais, lors des « *rendez-vous de carrière* », les professeurs sont évalués sur leur part prise dans la mise en œuvre du projet d'établissement adopté par le CA. Le 30 août, M. Blanquer a exprimé sa volonté d'aller encore plus loin et de développer les affectations des professeurs sur la base de ce même projet éducatif.

Pour FO, il n'est pas acceptable que les représentants des parents, des élèves, et des collectivités aient à se prononcer sur le service, la rémunération ou l'affectation des professeurs. Le CA ne doit pas servir à contourner les statuts nationaux des personnels.

### Des élus FO pour résister

Conscients de nos responsabilités, nous présentons une liste FO aux élections au Conseil d'Administration afin de vous donner la possibilité d'exprimer votre opposition aux réformes en cours tout en vous permettant de choisir des élus qui vous aideront à résister pied à pied, contre les dérives rendues possibles par les nouveaux textes.

### Des élus FO pour revendiquer

Nous présentons une liste FO aux élections au Conseil d'Administration pour défendre l'Ecole de la République, celle où les enseignants, fonctionnaires d'Etat, forts de leur liberté pédagogique individuelle, ont le droit d'enseigner et les élèves celui de s'instruire, de développer leur esprit critique, leur aptitude à raisonner, leur sens esthétique afin de devenir des citoyens libres, cultivés et responsables.

Nous présentons une liste FO aux élections au Conseil d'Administration parce que nous sommes attachés aux valeurs d'indépendance syndicale portées par Force Ouvrière, première organisation syndicale de la fonction publique d'Etat depuis les élections professionnelles de 2011.

Nous présentons une liste FO car nous nous reconnaissons dans l'action syndicale et les revendications de Force Ouvrière : revalorisation immédiate de la valeur du point d'indice de 16 % afin de rattraper les pertes de pouvoir d'achat cumulées depuis 2000.

### Fidèles au mandat qui nous aura été confié, nous nous engageons, si nous sommes élus :

- ▶ à vous informer des débats et décisions du CA ainsi que des votes émis par chacun en commençant par les nôtres,
- ▶ à nous opposer à toute proposition présentée au Conseil d'Administration mettant en cause notre liberté pédagogique, nos intérêts, nos droits statutaires et à exiger de l'administration un strict respect de nos garanties collectives,
- ▶ à combattre tout manquement à la laïcité, toute compromission avec les différents groupes de pression, qu'ils soient religieux, idéologiques ou commerciaux, afin que l'Ecole reste un lieu d'émancipation par le savoir,
- ▶ à refuser la cogestion de la pénurie aux dépens des élèves, des enseignants et des agents en votant contre toute suppression de poste ou d'emploi (notamment de contrat aidé), de section ou d'option, contre toute baisse de la DHG ou du budget (particulièrement en matière de crédits d'enseignement).

### Vous avez une voix, faites-la entendre

**Votez pour la liste  
FORCE OUVRIERE**